RECHERCHE-ACTION 2015-2016 : "GOUVERNANCE, ANCRAGE TERRITORIAL ET PROJET SOCIAL DES CENTRES SOCIAUX DE L'ALLIER"

Accompagner les projets des habitants : la visée émancipatrice des Centres Sociaux

Edito

Existerait-il une culture particulière de territoire qui serait plus ou moins favorable à la prise d'initiative, à l'accueil de nouvelles idées ? C'est une question que se sont posés les participants aux voyages d'études en Lorraine et en Drôme-Ardèche. Plusieurs acteurs rencontrés ont répondu : la culture de l'initiative et de la coopération à l'échelle d'un territoire, ça se travaille, comme on pétrit la pâte du pain pour qu'elle lève. Les Centres Sociaux, à condition de travailler leurs méthodes (car le chemin est aussi important que la destination), peuvent y contribuer sur le long terme, voire en être des acteurs majeurs. Leur positionnement d'interface et d'acteur offre une opportunité exceptionnelle qui reste encore à saisir pour certains, à déployer pour d'autres

Partenaires

Centres Sociaux

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Allier

msa santé famille retraite services L'essentiel & plus encore

académie Clermont-Ferrand direction des services départementaux de l'éducation nationale Allier

Allier le Département

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PRÉFET DE L'ALLIER

Carsat Retraite & Santé au travail Auvergne

Centres Sociaux

Focus...

Des changements importants ont été initiés par la circulaire de la CNAF du 20 juin 2012 qui valorise moins la gestion de services à la population mais davantage l'accompagnement des projets des habitants. Cela vient interroger le développement d'un nouveau geste professionnel.

Focus...

Déplacements

L'accueil

Le changement inscrit dans la directive change d'abord l'organisation physique de l'accueil du public. Fondamentalement, la fonction jusque-là déterminait un espace physique efficace sur le plan de l'administration d'un service. Un comptoir pour l'accueil des demandes et la délivrance des informations, adossé à des bureaux pour des entretiens individuels et à une zone calme pour le travail de traitement des données.
En évoluant vers l'accompagnement des projets des publics, il faut organiser un forum où les premiers échanges puissent se tenir, éventuellement bruyants et sans limites de temps, des salles de réunions plutôt que des bureaux, des espaces ouverts et plutôt collectifs. Une décoration peut-être aussi plus chaleureuse… Ces évolutions ont déjà été amorcées, dans les limites physiques des bâtiments existants.

L'évaluation

Les objectifs changent aussi de façon très radicale. Les critères d'évaluation de l'action pouvaient être, auparavant, ceux liés à un service, rendu plus ou moins complètement : est-il sollicité ? Dans quelle mesure est-il rendu ? Les usagers en sont-ils satisfaits ? Les personnels ont-ils de bonnes conditions de travail, disposent-ils des outils et des moyens pour travailler ?
Mais si on s'oriente vers l'accompagnement des projets des personnes, cela signifie qu'on introduit un geste professionnel tout à fait différent, d'ordre strictement pédagogique. Le travail en cours pour adapter ces critères ou ces indicateurs de sens est tout à fait central. Il est toujours pris, en effet, dans une relation au lecteur final qui a besoin d'objectivité quantifiée, car c'est la forme moderne de traitement de l'information. Mais il est produit sur des bases très éloignées du chiffre : on mesure le progrès des compétences des personnes, la densité du lien social, on agit en prévention, voire en pro-action…

Les acteurs

L'accompagnement est aussi une reconfiguration des rôles. Essentiellement, on fait plus de place au public, on lui donne un espace, un temps, une capacité à dire quand il commence à travailler, et quand il termine. On associe les partenaires, les intervenants, qui n'ont pas de place dans les schémas institutionnels mais qui sont partout dans l'action.
Que deviennent les bénévoles, qui passent souvent eux-aussi du temps dans les lieux ? Et surtout, que deviennent les temps institutionnels, les conseils d'administration, qui n'ont plus l'exclusivité de la forme « forum », qu'elles partagent maintenant avec des activités quotidiennes ? Pour imager le propos, nous avions auparavant trois espaces : des discussions en assemblées, des guichets et des ateliers d'activité ; nous avons maintenant des discussions partout…

Figure 20 L'équilibre idéal à trouver au cours de l'évaluation du projet social

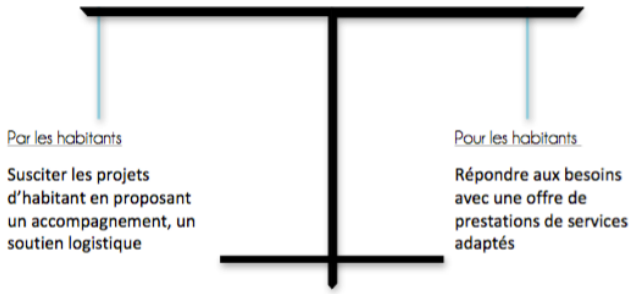

Un nouveau geste professionnel

Une nouvelle urgence sociale

Il faut inscrire d'abord le geste professionnel de l'accompagnement dans une urgence sociale nouvelle. Cette situation, c'est celle du chômage de masse structurel et avec plus ou moins de conséquences sur une évolution des rapports et liens sociaux. Il n'est pas dans l'objet social des centres de lutter contre le chômage, mais ils en mesurent les conséquences sur les ménages, ils mettent par un pas de côté des référents famille en place de façon par l'entrée éducation par exemple pouvoir intervenir sur ces effets. Les Centres Sociaux sont en position de comprendre aussi le changement profond que cela apporte au modèle qui fonde leur légitimité. En effet, la disparition du socle du travail sur lequel était articulé tout l'édifice de la sécurité sociale renvoie une part très large des interventions au registre de la solidarité. Les Centres Sociaux sont en position de comprendre aussi le changement profond que cela apporte au modèle qui fonde leur légitimité. En effet, la disparition du socle du travail sur lequel était articulé tout l'édifice de la sécurité sociale renvoie une part très large des interventions au registre de la solidarité.

Ce qui est très différent sur bien des plans, tant celui de l'architecture économique que sur celui de la légitimité politique. Pour pouvoir intervenir sur cette urgence, les Centres Sociaux opèrent un double mouvement : ils la déplacent sur le plan sanitaire et social, en agissant non pas sur le retour à l'emploi mais sur la gestion des conséquences de sa disparition ; et ils reconstruisent un sens par l'accompagnement à la citoyenneté, hors des rapports de travail. C'est ce qu'indique une formule maintes fois utilisée, et qui sert de guide pour l'action professionnelle des Centres Sociaux, pour décrire les points d'entrée ainsi que l'évolution souhaitée de l'engagement des habitants. Schématiquement, on les accueille toujours par la mise à disposition d'un service simple ou d'une information, mais on les encourage ensuite à développer voire à gérer eux-mêmes un service plus complet – par exemple en créant une association dédiée ; le troisième terme de cet engagement est l'accès à une pleine citoyenneté, qui peut prendre la forme d'un engagement au sein du conseil d'administration…

La qualité technique

Or que représente le travail, et que doit-on donc compenser lorsqu'il est manquant ? On peut répondre ceci : activité et dignité. L'investissement ne peut plus être sur une logique occupationnelle (cela-a-t-il jamais été possible ?). Il doit s'agir d'une activité qui manifeste l'existence sociale et la qualité des personnes : elles y investissent non plus du loisir, ou l'acceptation d'une place « dépendante » mais une pleine citoyenneté, qui ne se résout plus dans le travail. Ce qui compte, sans doute, symboliquement, plus nettement qu'auparavant, c'est la qualité et l'achèvement des réalisations sur les plans techniques et artistiques.

Cet investissement dans la sphère technique et culturelle est aussi le fait d'une limitation. Car les habitants concernés et les équipes des Centres Sociaux partagent une même faiblesse dans leur capacité à investir des positions politiques ou sociales fortes, les uns par la limitation de leur objet et de leur statut, les autres du fait d'une situation sociale qui les prive de certaines ressources. Le geste professionnel des Centres Sociaux n'est donc plus situé au niveau de l'administration d'un service, mais plutôt dans l'investissement et la valorisation d'une sphère intermédiaire entre l'intime et le politique.

Construire des récits

Cette valorisation passe par un soin nouveau apporté à la communication, et à la construction systématique de récits. Le geste nouveau ne consiste pas seulement à repérer les besoins et les désirs des habitants pour, comme auparavant, y apporter ensuite une réponse : accompagner les projets, cela nécessite de les rendre conscients aux acteurs eux-mêmes, de déterminer comment ils vont pouvoir y apporter eux-mêmes des réponses, s'en saisir… de les assembler donc en récits cohérents. Mais pour construire ces récits, on ne dispose au départ que des traces habituelles : des notes, quelques productions d'ateliers, des rencontres… Un auteur doit se constituer pour assembler ces traces. De nouveau, on trouve au centre un praticien. Car il est essentiellement pragmatique, et doit enregistrer le processus, les difficultés, les échecs, les déceptions… Ce n'est pas un récit de communiquant, mais de valorisation de l'action collective !

Un projet émancipateur

Cette modification du geste professionnel des Centres Sociaux, passé de l'administration à l'accompagnement, donne une importance nouvelle et beaucoup d'espace aux équipes professionnelles. Mais ce déplacement ne conduit pas à un déséquilibre politique. La sociologie des équipes peut changer sans conduire à une remise en question de la légitimité des administrateurs à garantir le projet global d'intervention sociale. Plus probablement, les pistes de progrès seront logiquement recherchées dans la formation, l'amélioration technique des activités, l'approfondissement de la question pédagogique. Pas dans la construction d'une technocratie !

Car le geste professionnel des Centres Sociaux reste inscrit dans un projet émancipateur. A la différence de l'occupationnel, qui conduit à des formations techniques d'animation de loisir, le geste professionnel des centre sociaux conduit plutôt à rechercher des compétences de leader, celui qui entraine à l'autonomie. Se trouvant à l'articulation des sphères de l'intime, du collectif et du politique, le professionnel qui les accompagne accueille les habitants, les outille, mais à la fin leur donne les clés du projet politique…

Extraits de la **Circulaire relative à l'animation de la vie sociale du 20 juin 2012 (Circulaire N°2012–013) CNAF**

1. la troisième finalité relative à «la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité», constitue un axe d'action des structures peu valorisé jusqu'à présent. Cette finalité renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie. Il s'agit d'une spécificité des structures de l'animation de la vie sociale ; à ce titre, elle constitue un élément de leur plus- value sociale.

2. un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

3. La participation des usagers-habitants comme principe méthodologique incontournable

La dynamique participative constitue un principe fondateur et une plus value de l'animation de la vie sociale. La participation concerne à la fois les usagers à titre individuel, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

Cette participation des usagers-habitants et des bénévoles contribue directement à la troisième finalité de l'animation de la vie sociale, la prise de responsabilité et le développement de la citoyenneté de proximité. Comme évoqué précédemment, la participation permet le développement des capacités des personnes et leur autonomie.

Pour aller plus loin …

- La Gazette des communes, article du 02/07/2015 Hugo Soutra, La "participation des habitants", révélateur des paradoxes de la politique de la ville
- Maryse Bresson, La participation des habitants contre la démocratie participative dans les Centres Sociaux associatifs du Nord de la France, Déviance et société, n° 1-2004
- Benjamin Roux, la circulation des récits comme puissance d'agir et contre-pouvoir – revue Efadine, numéro 5, juin 2015, pp25-32
- Robert Castel, L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé, Seuil, 2003

Les éléments présentés dans ce document sont issus d'une recherche-action menée en 2015 et 2016 par le Crefad Auvergne avec et pour l'ensemble des Centres Sociaux de l'Allier.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

Crefad Auvergne

9, rue sous les Augustins - 63000 Clermont-Ferrand

04.73.31.50.45

secretariat@crefadauvergne.org

Fédération des Centres Sociaux de l'Allier

Centre Social l'ESCALE

2 route de Besson

03210 Souvigny

Tel : 07 86 99 74 44

federation.csx03@gmail.com